

Dr André Rocchi : Il faut reprendre la main sur nos fleuves dans le Fium'Orbu

Après les inondations dans le Fium'Orbu, en Haute-Corse, le Dr André ROCCHI, maire de Prunelli di Fium'Orbu, monte au créneau pour proposer des solutions afin de pallier la crue des fleuves, mais aussi l'érosion littorale. Refusant de se resigner et d'effectuer des replis stratégiques, il veut faire de ce territoire de Plaine Orientale un laboratoire d'action et d'expérimentation collective au service d'une politique du vivant. Il demande à l'état, en vertu de l'article 72 de la Constitution, la possibilité de déroger aux normes nationales pour expérimenter des solutions nouvelles. Propos recueillis par Nicole MARI, Corse Net Infos. H2o janvier 2026.

Dr André ROCCHI

"Il faut reprendre la main sur nos fleuves dans le Fium'Orbu"

Après les récentes inondations dans le Fium'Orbu, en Haute-Corse, le Dr André ROCCHI, maire de Prunelli di Fium'Orbu, monte au créneau pour proposer des solutions afin de pallier la crue des fleuves, mais aussi l'érosion littorale. Refusant de se resigner et d'effectuer des replis stratégiques, il veut faire de ce territoire de Plaine Orientale un laboratoire d'action et d'expérimentation collective au service d'une politique du vivant. Il demande à l'état, en vertu de l'article 72 de la Constitution, la possibilité de déroger aux normes nationales pour expérimenter des solutions nouvelles. Propos recueillis par Nicole MARI, Corse Net Infos.

Nicole MARI, photo FB - Corse Net Infos

VIDÉO des inondations à Prunelli di Fiumorbu

reproduction avec accord

H2o - janvier 2026

À À

Pourquoi estimez-vous nécessaire de "reprendre la main sur nos fleuves du Fium'Orbu" ?

Tout d'abord, nous sommes dans une situation de grande transition climatique qui a mis en place des bouleversements extrêmement importants au niveau du réseau hydraulique. Face à ces bouleversements, si l'homme veut rester en harmonie, et sauver ce qui peut l'être sauvable, il faut qu'il devienne actif.

Est-ce le dernier épisode pluvieux qui vous fait monter au créneau ?

Nous avons Ã©tÃ© touchÃ©s, mais ce n'est pas la premiÃ¨re fois. Maintenant, cela nous arrive au minimum cinq Ã six fois par an. C'est Ã peu prÃªs la mÃªme frÃ©quence que les canicules, que nous avions avant tous les trois ans, et qui surviennent maintenant trois ou quatre fois chaque Ã©tÃ©. Il faut que la rÃ©gion prenne les choses en main. Nous ne pouvons pas toujours subir. Nous devons nous mettre Ã la hauteur des Ã©vÃ©nements qui arrivent, c'est-Ã -dire avoir une capacitÃ© d'adaptation, donc des techniques d'adaptation, et de la crÃ©ativitÃ©.

Vous refusez la logique de retrait stratÃ©gique que l'Ã‰tat veut appliquer dans ces zones inondables. Pourquoi ?

Je tourne le dos Ã la directive, Ã l'impÃ©ratif de l'Ã‰tat qui est de dire : nous imposons le repli stratÃ©gique. Pour nous, c'est hors de question ! Ce que nous disons, c'est que si la mer monte et si nos activitÃ©s doivent changer, nous ne devons pas fuir devant la mer, mais nous devons faire avec la mer. Au Vietnam, par exemple, ils ont transformÃ© les riviÃ¨res en Ã©levage de crevettes, ils ont tournÃ© une activitÃ© vers la mer. L'HÃ©rault fait des demandes encore plus importantes que nous pour des maisons sur pilotis ou des maisons qui flottent dans des bassins de faÃ§on Ã s'adapter Ã la montÃ©e des eaux. Nous ne demandons mÃªme pas Ã§a ! Nous demandons Ã tourner notre Ã©conomie vers la mer, Ã remettre en Ã‰tat le rÃ©cifs, Ã pouvoir les exploiter au niveau touristique et halieutique. C'est tout un travail de rÃ©gÃ©nÃ©ration et de mise aux normes. Nous voulons surtout que notre site de Cazarellu devienne Maison du Littoral - il n'en existe pas encore en Corse - de faÃ§on Ã mettre en place une veille Ã©cologique et effectuer un travail de propositions en temps rÃ©el par rapport aux Ã©vÃ©nements qui arrivent.

Que proposez-vous comme solutions ?

Nous ne proposons pas des choses trÃ¨s catastrophiques, ni trÃ¨s imaginatives. Nous proposons d'Ã©vjÃ de remettre en place les terrasses en piÃ©mont et en montagne pour casser ce qu'on appelle la lame d'eau, c'est-Ã -dire la descente rapide de l'eau vers la plaine. Cela permettra des infiltrations d'eau dans les massifs montagneux, dans les piÃ©monts, de remettre en eau les sources et les fontaines, et de rÃ©gÃ©nÃ©rer nos nappes phrÃ©atiques. Donc nous sommes gagnants du cÃ´tÃ© des inondations et nous sommes gagnants du cÃ´tÃ© des sÃ©cheresses. Ensuite, en plaine, les grandes zones inondÃ©es deviennent maintenant des zones Ã l'abandon qui, malheureusement, servent souvent de dÃ©potoirs. Il faut amÃ©nager ces zones et les sanctuariser pour en faire de vÃ©ritables zones humides. Ã€ cÃ´tÃ© de cela, il faut rÃ©amÃ©nager comme cela se fait dans les pays du Nord, en particulier en Hollande et en Belgique, en remontant lÃ©gÃ¢rement le sol des prÃ©s de faÃ§on Ã sauver une petite partie de nos terres agricoles. Le plus important sera de travailler sur notre littoral parce que tout se tient du piÃ©mont jusqu'au littoral. Il faut, comme la France les finance au Vietnam, des rÃ©cifs immersifs qui casseraient les lames d'immersion, ce qui faciliterait l'Ã©vacuation de nos fleuves en pÃ©riode d'inondation. Ce sont quelques pistes. Mais pour travailler plus avant, il est nÃ©cessaire d'avoir une grande collÃ©gialitÃ© et les services de l'Ã‰tat Ã nos cÃ´tÃ©s pour voir, au niveau des techniques, qu'est-ce qui peut Ãªtre raisonnablement mis en place et qu'est-ce que l'on peut faire avec le coÃ»t que nous pouvons assumer ?

Ces initiatives s'inscrivent dans la GEMAPI. Pourquoi ne sont-elles pas appliquÃ©es ?

La GEMAPI est une trÃ¨s belle conception, mais elle n'a pas de financement. Elle est isolÃ©e au niveau institutionnel. C'est un travail de com-com, et le relationnel avec l'Ã‰tat n'est qu'un relationnel normatif. Or, nous ne pouvons plus rester sur des normes qui datent du temps oÃ¹ les choses Ã©taient stables avec des saisons et des variations climatiques qui Ã©taient souvent trÃ¨s prÃ©visibles Ã l'avance. Nous ne pouvons pas continuer Ã travailler sur un systÃme normatif qui n'est plus du tout en phase avec les problÃmes climatologiques. Il faut aussi des financements pour faire ce travail. Or, pour l'instant, sur notre rÃ©gion, nous n'avons mÃªme pas d'impÃts pour la GEMAPI. De toute faÃ§on, il va falloir que l'Ã‰tat soit Ã nos cÃ´tÃ©s. Il y a un problÃme d'inÃ©galitÃ© territoriale. Certaines constructions dans d'autres communes balayent les inondations vers notre commune, et nous servons de faÃ§on trÃ¨s injuste de vase d'expansion. Il faut Ãªtre Ã nos cÃ´tÃ©s de faÃ§on Ã ce que nous assumons, que nous accompagnions, ce rÃ©le de vase d'expansion.

Vous dites qu'il faut dÃ©roger aux normes nationales. La loi, aujourd'hui, ne vous permet-elle pas de mettre en œuvre vos

propositions ?

Nous ne voulons pas d'âge-roger, mais, au contraire, comme c'est prêvu, utiliser le statut d'expérimentation. Ce statut est inscrit dans la Constitution, malheureusement il n'est jamais assez de le mettre en place parce qu'il est rarement accepté par les autorités de tutelle. Donc, ce que nous voulons, c'est que cette autorisation d'expérimentation soit facilitée et accompagnée par l'État au niveau de notre commune, qui, comme je vous l'ai dit, joue un rôle de vase d'expansion avec une grande injustice quant aux conséquences. Oui, nous restons dans le cadre de la loi, mais avec sa particularité de statut d'expérimentation. En plus, l'expérimentation est une attitude très scientifique. C'est pour cela que nous nous tournons vers cette possibilité qui est très rarement appliquée, voire jamais.

Vous parlez de bassin de rétention. Mais quand on voit la levée de bouclier des écologistes sur les bassines, ne craignez-vous pas ce type de réactions ?

Notre politique est celle des hommes de la terre et du terroir. Notre politique est celle des paysans, et nous tournons le dos à l'écologisme. C'est une chose claire et nette. L'écologisme est toujours citadin et aboutit toujours à une violence qui coupe l'homme de la terre et de ses habitudes ancestrales. Nous voulons retrouver, non seulement un territoire, mais un terroir.

Concrètement, qu'allez-vous faire maintenant ? Une demande auprès de l'État ?

Depuis l'arrivée du directeur de la DDT (Direction départementale des territoires), nous avons demandé des rendez-vous. Cela fait plusieurs mois. Nous avons déjà déposé une demande de permis de construire pour mettre à l'abri les écuries et les chevaux. Nous réclamons aussi une granulométrie plus précise sur les zones inondables. Une fois que cela sera reconnu et accepté, nous pourrons sans doute commencer à travailler et à bâtir un avenir à ce territoire qui est souvent inondé et victime de canicule. Nous pourrons envisager un avenir, ce qui n'est pas le cas pour l'instant.

L'État, fait-il la sourde oreille ?

Il y a surtout des administrations qui sont figées sur le système normatif et qui n'arrivent pas à relever la tête et à faire du cas par cas. En fait, toute sagesse comporte une prise de risque, mais, depuis l'inscription du principe de précaution dans la Constitution, la prise de risque n'est jamais prise. Maintenant s'il y a peu de risque, on ne sait pas mesurer lequel est le plus important.Â—,Â